



Pour diffusion immédiate
CNW Code 35 et 63
Hebdos du Bas-Saint-Laurent et de
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 16 janvier 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu le mandat du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Bernard Drainville, de tenir une audience publique sur le projet de construction du parc éolien de Grosse-Île sur le territoire de la municipalité de Grosse-Île, dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, par Parc éolien de Grosse-Île S.E.C. Ce mandat débutera le 9 février 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de Stella Leney et de Mireille Paul, qui agira à titre de présidente.

À retenir

- Mandat d'audience publique du 9 février au 9 juin 2026, d'une durée de quatre mois;
- Les détails entourant les modalités de participation seront annoncés sous peu;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE;
 - Registre des évaluations environnementales;

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

Curriculum vitæ des commissaires :

[Mireille Paul](#)

[Stella Leney](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



– 30 –

Source :
Alexandre Tanguay, conseiller en communication
581 925-0690 | 1 800 463-4732
grosse-ile@bape.gouv.qc.ca